

Honoraires de transaction

Barème valable à compter du 1^{er} octobre 2025 - TVA en vigueur : 20,00 %

Mandats de vente

Les prix de vente affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière. Nos honoraires inclus dans les annonces à la charge du VENDEUR (sauf indication contraire) ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente consenti par le mandant. En cas de vente par délégation, les honoraires applicables sont ceux du mandat initial.

Prix de vente du bien (FAI)	Honoraires
< à 50.000 €	5 000 € TTC
De 50.001 à 400.000 €	12 000 € TTC
De 400.001 à 600.000 €	5,00 % TTC
De 600.001 à 800.000 €	4,50 % TTC
A partir de 800.001 €	4,00 % TTC

Mandats de recherche

En cas de co-investissement, le montant de la prestation sera réparti entre chaque investisseur en fonction de la quote-part de détention du bien immobilier.

Part fixe	
Prix de vente du bien (FAI)	Honoraires
> à 1.000 €	7,00 % TTC + 20,00% TTC de la baisse de prix obtenue

Honoraires de location

Barème valable à compter du 1^{er} octobre 2025 - TVA en vigueur : 20,00 %

Logements - Honoraires de location et de rédaction d'actes

Conformément à la loi ALUR et au décret 2014-890 du 01/08/2014

Bail de location classique	Bail de colocation
<p>A la charge du bailleur : Honoraires d'entremise, négociation, recherche de locataire, publicité, visites, rédaction de bail, états des lieux d'entrée et sortie : 1 mois de loyer charges comprises TTC dont</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 € TTC/m² relatifs aux honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail • 3 € TTC/m² relatifs aux honoraires de réalisation de l'état des lieux 	<p>A la charge du bailleur : Honoraires d'entremise, négociation, recherche de locataire, publicité, visites, rédaction de bail, états des lieux d'entrée et sortie : 350 € TTC.</p>
<p>A la charge du preneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 10 € TTC/m² • Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC/m² 	<p>A la charge du preneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail, réalisation de l'état des lieux : 49 € TTC.
<p>Prestations incluses :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reportage photo • Rédaction et diffusion de l'annonce • Organisation des visites • Constitution des dossiers candidats locataires • Analyse de la solvabilité des candidats locataire • Rédaction du bail • Rédaction de l'état des lieux d'entrée et de sortie, et de l'inventaire du mobilier 	<p>Prestations incluses :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reportage photo et visite virtuelle 360° • Rédaction et diffusion de l'annonce • Organisation des visites • Constitution des dossiers candidats locataires • Analyse de la solvabilité des candidats locataire • Rédaction du bail • Rédaction de l'état des lieux d'entrée et de sortie, et de l'inventaire du mobilier • Présentation et signature de la charte de la colocation

Prestations occasionnelles	
Réalisation d'une visite virtuelle	150,00 € TTC
Rédaction d'un bail d'habitation ou d'un état des lieux	200 € TTC par acte
Stationnements - Honoraires de location et de rédaction d'actes	
A la charge du bailleur	1 mois de loyer charges comprises TTC
A la charge du preneur	1 mois de loyer charges comprises TTC
Locaux commerciaux - Honoraires de location et de rédaction d'actes	
A la charge du bailleur	12,00 % TTC du loyer annuel HT HC HF
A la charge du preneur	12,00 % TTC du loyer annuel HT HC HF

Honoraires de gestion

Barème valable à compter du 1^{er} octobre 2025 - TVA en vigueur : 20,00 %

Bail de location classique	
Offre « Gestion Essentiel »	Offre « Gestion Sérénité » avec GLI
7,50 % TTC des loyers encaissés toutes charges comprises (en supplément des honoraires de location)	10,40 % TTC des loyers encaissés toutes charges comprises (en supplément des honoraires de location)
Prestations incluses : <ul style="list-style-type: none"> • Appel & encaissement des loyers, charges et taxes récupérables • Régularisation annuelle des charges locatives • Révision annuelle des loyers • Versement mensuel de vos loyers par virement • Compte-rendu mensuel de gestion • Déclaration et gestion des sinistres immobiliers • Suivi des réparations courantes (< 1 000€ HT) 	Prestations incluses : <ul style="list-style-type: none"> • Toutes les prestations « Gestion Essentiel » • Garantie des loyers impayés (G.L.I.) incluse • Gestion des procédures en cas de loyers impayés (relance, précontentieux, commandement, recouvrement, expulsion) • Préparation des éléments pour votre déclaration de revenus et/ou transmission à votre expert-comptable • Assistance et conseil d'ordre juridique, fiscal et comptable
Bail de colocation	
Offre « Colocation Essentiel »	Offre « Colocation Sérénité » avec GLI
9,50 % TTC des loyers encaissés toutes charges comprises (en supplément des honoraires de location)	12,40 % TTC des loyers encaissés toutes charges comprises (en supplément des honoraires de location)
Prestations incluses : <ul style="list-style-type: none"> • Appel & encaissement des loyers, charges et taxes récupérables • Régularisation annuelle des charges locatives • Révision annuelle des loyers • Versement mensuel de vos loyers par virement • Compte-rendu mensuel de gestion • Déclaration et gestion des sinistres immobiliers • Suivi des réparations courantes (< 1 000€ HT) • Gestion des abonnements et contrats énergie (électricité, eau, gaz, internet, télévision...) • Visite régulière des lieux afin de prévenir les dégradations 	Prestations incluses : <ul style="list-style-type: none"> • Toutes les prestations « Colocation Essentiel » • Garantie des loyers impayés (G.L.I.) incluse • Gestion des procédures en cas de loyers impayés (relance, précontentieux, commandement, recouvrement, expulsion) • Préparation des éléments pour votre déclaration de revenus et/ou transmission à votre expert-comptable • Assistance et conseil d'ordre juridique, fiscal et comptable

Options facultatives	
Honoraires de Garantie des loyers impayés	+ 2,90 % TTC du montant du loyer toutes charges comprises
Prestations occasionnelles	
Suivi administratif et financiers de travaux sortant de l'entretien courant (> 1 000 € TTC)	5,00 % TTC
Règlement de charges, taxes et autres sommes dues	Honoraires de gestion pratiqués
Frais de constitution d'un dossier contentieux locataire (dossier huissier, avocat, etc.)	240 € TTC
Frais de constitution de dossiers (type ANAH, PACT Habitat, sinistres, congés bailleur...)	200 € TTC
Frais de gestion de sinistre d'assurance	150 € TTC par sinistre
Clôture de compte et remise des dossiers	190 € TTC
Assistance à la déclaration des revenus fonciers, impôt sur le revenu, déclaration BIC ou Micro foncier	75 € TTC par bien et par an
Représentation du mandant en assemblée générale	80,00 € TTC / heure
Autres prestations occasionnelles	80,00 € TTC / heure

NB : Les produits de trésorerie qui peuvent être générés par la gestion courante correspondent à un complément d'honoraires et restent acquis au mandataire.